

## > Vient de paraître

Un magnifique ouvrage relié au format 22 x 28,5 richement illustré en couleurs.



Soyez les premiers à découvrir l'histoire de notre ville ; marcher sur les traces des moines de l'abbaye de Glanfeuil ; flâner le long de l'Indre "la couleuvre endormie" chère à George Sand, et se souvenir du temps où la rivière faisait tourner les moulins ; retrouver le château de la Lienne où séjourna Raymonde Vincent ; assister à la naissance de Cap Sud ; connaître la vie associative...

Au fil de cette promenade se révèlent les hommes et les femmes qui ont façonné nos quartiers d'hier comme ceux qui ont bâti le Saint-Maur d'aujourd'hui.

Ouvrage en vente en Mairie au prix de 28 €

## > Fête de la Musique jeudi 21 juin

Aux sons des airs brésiliens, nous fêterons la musique le 21 juin prochain, avenue de la Mairie. Des chansons ensoleillées qui sonnent comme une invitation à danser, à battre des mains, à chanter tous ensemble

Préparez-vous à vibrer au rythme de ces percussions. La samba se dévoilera dans toute sa diversité. 6 musiciens et 2 danseuses assureront Le spectacle.

Programme détaillé : [www-saint-maur36.fr](http://www-saint-maur36.fr)



## MANIFESTATIONS de mai à septembre

- > PERMANENCE DES IMPOTS  
Mercredi 16 mai de 9 h à 12 h - Salle du Conseil Municipal
- > FETE DES VOISINS  
Mardi 29 mai - Organisée dans les quartiers
- > EXPOSITION ROSE MANDARINE  
Du 29 mai au 13 juin - Salle du Conseil Municipal
- > JOURNEE DE L'EMPLOI avec les agences d'Intérim  
Mercredi 30 mai - Salle du Conseil Municipal
- > GALA DANSE FAMILLES RURALES  
Samedi 9 juin - Château des Planches
- > SYMPOSIUM DE SCULPTURES  
Du 15 au 23 juin - Dans le centre bourg
- > FETE DU CHEVAL  
Dimanche 17 juin - Parc des Planches
- > FETE DE LA MUSIQUE  
Jeudi 21 juin - Avenue de la Mairie
- > RALLYCROSS ECURIE TERRE DU BERRY  
14 et 15 juillet - Circuit Les Tourneix
- > 14 JUILLET  
Retraite aux flambeaux, feu d'artifice dans les prairies et bal populaire Place de la Mairie.
- > VOYAGE DES SENIORS  
Déjeuner/Spectacle à Orléans - Jeudi 6 septembre
- > EXPOSITION METIERS D'ART  
Sur le thème des Métiers d'Art du Spectacle  
Du 7 au 23 septembre - Château des Planches



## Rencontre des sculpteurs

du 15 au 22 juin 2007

Pendant huit jours, la commune va résonner du bruit des burins de quatre sculpteurs qui vont chacun réaliser, au cours de cette semaine, une œuvre monumentale d'une hauteur variant de 2,5 à 3,5 m

en granit du Compeix.

Le but de cette rencontre est de créer un événement artistique et d'enrichir la vie culturelle et le patrimoine de la commune. Parallèlement, une exposition des œuvres des artistes se tiendra dans la salle du conseil municipal.

Les artistes seront : Nadaud GUILLOTON d'ORSENNES, Pierre MARCHAND de LE PECHEREAU, Didier FAUGUET de SAINT PLANTAIRE et Rob KIRKELS de LA CELLETTE.

## > Rappel Élections législatives

1<sup>er</sup> tour : dimanche 10 juin 2007

2<sup>ème</sup> tour : dimanche 17 juin 2007

# Transparence

N° 19 - MAI 2007

développement durable,  
la commune s'engage

*Budget 2007 :  
Priorité à la  
prévention des  
risques et à la  
modernisation  
de nos équipements.*



ENVIRONNEMENT





Notre commune poursuit son développement. L'offre en équipement public augmente, le dojo a en effet été livré. Le gymnase et la bibliothèque commenceront quant à eux avant la fin de l'année pour se terminer dans le courant de l'année prochaine.

Moderniser et améliorer l'offre de service contribue à accroître l'attractivité de notre territoire. Notre commune est toujours autant recherchée.

La demande en équipement qui était la plus forte aura été satisfaite dans ce mandat.

D'autres enjeux devront être relevés et donc franchis.

Il s'agit de poursuivre la politique d'acquisition foncière afin de permettre la création de lotissements communaux vendus à leur prix de revient et donc sans marge afin de permettre notamment à des jeunes couples de s'installer ; Priorité sera donnée à ceux qui habitent Saint-Maur. La commune souhaite commencer par l'aménagement de la pièce de la Fontaine. Le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions, elles sont favorables. L'acquisition, j'espère à l'amiable, devrait intervenir avant la fin de l'année, sinon la contrainte publique sera utilisée.

Il faudra aussi envisager le déplacement des ateliers municipaux, notre commune grossit, les services techniques n'ont plus l'espace suffisant pour stocker le matériel et donc travailler dans de bonnes conditions. Des opportunités foncières semblent se faire jour.

2007 sera l'année du développement durable pour notre commune. D'abord en direction des enfants pour qu'ils fassent leur, le plus tôt possible, cette valeur. Ensuite, en direction de la population toute entière pour que quelques réflexes simples soient bien ancrés dans les comportements quotidiens. Il en va de notre santé.

Créer de la convivialité dans notre Commune est un objectif constant de notre action parce que c'est la meilleure forme d'entretien du lien social. Cette année, la commune franchit un cap supplémentaire et s'est inscrite pour vous dans la démarche nationale de « la fête des voisins », alors organisez-vous et faites en sorte que nul ne soit isolé à côté de chez vous car, malheureusement, chacun peut un jour connaître cette solitude et aspirer à la rencontre, à l'entraide.

2007 est une année cruciale pour votre sécurité. La commune a entrepris un formidable travail de recensement des risques afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour y pallier. J'aurai besoin de vous avant la fin de l'année pour constituer une réserve communale de sécurité civile (équipe de bénévoles disponibles pour porter assistance à la population en cas de sinistre). Il faut que vous sachiez que nous sommes la seule commune de l'Indre à avoir accompli ce travail.

Une anecdote pour conclure, un terrain avait été acheté par l'agglomération pour y installer l'aire d'accueil de grand passage des gens du voyage, il va être revendu... A Saint-Maur, nous avons le courage de nous opposer et de résister. Pourquoi ? Pour mieux vous servir.

François JOLIVET

Maire  
Conseiller Régional

*Avec nos vœux dévoués*

## Sommaire

- 3 Evènements** > Salon de l'alimentation, Prix SEMA, Carnaval,...
- 4/5 Actualité travaux** > Haut débit, Rue de la Gare, Espaces verts...
- 6 Actualité travaux** > Bibliothèque
- 6 Actualité DICRIM** > Risques majeurs, informons-nous !
- 7/10 Dossier développement Durable** > Concrètement à Saint-Maur...
- 11/15 Budget** > Orientations 2007
- 16 Vie associative** > Equipe de foot féminine, Yoga
- 17 Vie économique** > 2 nouvelles entreprises, Journée de l'emploi
- 18 Vie sociale** > Fêtes des voisins, Camp d'ados
- 19 Vie pratique** > Recensement militaire, Inscriptions scolaires, Maisons fleuries
- 20 Brèves, infos** > Fête de la Musique, Manifestations de mai à septembre



**SAINT MAUR**

LE JOURNAL DE LA COMMUNE

Édité par :

Mairie de Saint-Maur  
36250 Saint-Maur  
02 54 08 26 30

Directeur de la Publication :  
François Jolivet

Conception et Réalisation :  
Orditypo 02 54 27 90 74

Crédit photo : Ville de St-Maur  
Orditypo

Impression :  
Imprimerie Matarèse  
imprimé sur papier recyclé  
"Cyclus Print"

# ÉVÈNEMENTS

## ÉVÈNEMENTS



> **Salon de l'alimentation**  
13 et 14 octobre 2006



> **Assises du Fleurissement**  
28 septembre 2006 (Vendôme)



> **Prix SEMA Métiers d'Art**  
16 mars 2007



< **Forum Emploi**  
19 septembre 2006

> **Carnaval**  
18 mars 2007





## > Internet haut débit : Enfin !

Après deux années et demi de travail avec France Télécom, ça y est, les quartiers des Echarbeaux, des Perrières, de la Maison Centrale et de la route de Châtelleraut disposent désormais d'une liaison "internet haut débit".

Il aura fallu créer une ligne nouvelle partant du bourg, pour amener un débit satisfaisant, accessible à tous, sans modification des installations individuelles, et sans être dépendant des conditions météorologiques comme l'aurait été une installation

satellite locale.

Tout n'est pas résolu pour autant. Certains quartiers desservis par des réseaux castelroussins n'apportent pas un débit suffisant. C'est le cas notamment des Varennes, de Monts, d'une partie de la route de Tours et d'une partie de la route de Châteauroux. La commune étudie les solutions applicables à ces secteurs avec le Conseil Général de l'Indre qui a lancé un programme départemental en la matière.

## > Salle omnisports : démarrage à la rentrée 2007

Le permis de construire de la salle est délivré. Un appel à concurrence a été lancé en janvier, mais a été déclaré infructueux en mars, compte tenu des offres reçues, pour

certaines supérieures aux évaluations. Un marché négocié est en cours. **L'attribution des lots devrait se faire en juillet prochain pour un démarrage de chantier en octobre 2007.**

## > Rue de la Gare : programmation 2008

La rue de la Gare qui a servi de déviation pendant les travaux de la rue des Clefs Moreaux a fortement souffert du trafic routier qu'elle a dû supporter. Des études sont en cours pour aménager cette voie dès 2008. Une attention toute particulière sera apportée à ce projet en fonction des trois particularités qui sont :

- La présence de la voie ferrée et du passage à niveau,
- L'ancienne gare qu'il faudra mettre en valeur,

• La perspective du château des Planches qu'il convient de prendre en compte pour une vision globale de l'aménagement.

**Le projet sera présenté aux riverains en fin d'année pour qu'ils puissent donner leur avis et le modifier si nécessaire avant validation en conseil municipal.**

## > Espaces verts : planter intelligemment !

Depuis 2 ans, la commune a engagé un programme de plantation sur bâches pour répondre à des besoins spécifiques :

- Talus de la route de Châteauroux au Petit Valençay afin de stabiliser la terre qui descendait régulièrement sur les trottoirs.
- Haies le long de la Maison Centrale pour habiller la clôture nouvellement installée en rendant plus agréable la balade sur ce long linéaire.

• Arbustes rue des Echarbeaux pour sécuriser la liaison piétonnière entre la chaussée et le trottoir.

Les bâches limitent l'entretien et contribuent au développement durable par la réduction du désherbage et la limitations des arrosages, le sol restant humide.

**D'autres plantations seront réalisées à l'hiver 2008 pour accompagner les programmes de voirie et embellir les différents quartiers de la commune.**





## > Dojo, dernières finitions et nouveaux services

Le dojo inauguré en décembre dernier va faire l'objet de travaux de finitions qui avaient été différés suite au changement d'entreprise intervenu sur le lot chauffage : mise en place des capteurs permettant de gérer le chauffage à distance et finition des espaces verts, les conditions météorologiques n'ayant pas été favorable cet hiver.

Une nouvelle allée sera aménagée pour les piétons qui viennent de la route de Villers afin de leur offrir un accès direct au dojo.

Le dojo sera équipé prochainement de deux panneaux d'affichage extérieurs pour les associations.

8 associations utilisant actuellement le dojo et souhaitant toutes disposer de surfaces d'expression, il a été décidé de supprimer tout affichage intérieur et de réunir l'ensemble des panneaux à l'extérieur. Il s'agira de mobilier en bois très esthétique. L'affichage se fera sous vitres fermées à clés. La commune gèrera la pose et l'enlèvement des informations pour les associations.

## > Liaison piétonnière : De la difficulté à coordonner tous les opérateurs...

Le chantier de la liaison piétonnière est certainement le plus complexe de ceux réalisés depuis 2001.

En effet, il suppose de faire travailler ensemble une multitude d'intervenants : Mairie, DDE, EDF, Réseaux Câblés, GDF, France Télécom, Maison Centrale, Epis Centre, SNCF, RFF, les sociétés COLAS, INEO, APC, VIGILEC, Berry Environnement, Berthon, A3 Coordination et le Conseil Général de l'Indre, soit près de vingt interlocuteurs différents sans compter les riverains chez qui se font les enfouissement de réseaux !

**Tout devrait être terminé en septembre, après un peu plus d'un an et demi de chantier, ce qui reste court compte tenu du linéaire de voirie reconstruit et du coût de l'opération : 1 450 000 euros.**

Les travaux qui vont être engagés dans les prochains jours concernent la finition des trottoirs rue des Echarbeaux, la réfection de la chaussée rue des Clefs Moreaux par le Conseil Général s'agissant d'une route départementale, la mise en œuvre de l'enrobé de couleur jusqu'au bourg (en passant par la rue des Ponts) et les traçages (signalisation au sol) du jalonnement.

Rue de Niherne, à la demande de la commune, le Conseil Général de l'Indre va engager la réfection de l'enrobé de l'ensemble de la rue en mai prochain. La commune accompagnera ces travaux par la réfection des deux ralentisseurs de la rue.

## > Parc du château des Planches : ça se termine

Les travaux engagés en juin dernier dans le parc des Planches vont bientôt se terminer. Beaucoup de choses ont déjà changé. Les places de parking ont été refaites, un éclairage des façades du château a été installé, le mur d'enceinte a été abattu le long de la façade du château le faisant découvrir aux passants. La ligne haute tension a été enfouie et les poteaux en béton supprimés.

Des projecteurs illuminent désormais les arbres, des mâts jalonnent la liaison piétonne jusqu'au bourg, une barrière automatique a été installée limitant les accès des véhicules en direction du gymnase et la passerelle en bois qui fait face au château a été renouvelée.

**Il reste à terminer les parkings, les espaces verts et à reprendre une partie des enrobés** qui ne résistent pas au trafic des véhicules manoeuvrant devant le parvis du château.



# ACTUALITÉ TRAVAUX

## > Bibliothèque

Le projet de nouvelle bibliothèque vient d'être validé. Il comprendra également une salle pour les archives municipales et un local pour le club micro-informatique. Le permis de construire va être déposé prochainement, il devrait être délivré avant la fin de l'été.

L'appel d'offres sera lancé en juin et les lots attribués en octobre, ce qui laisserait espérer un **démarrage du chantier en hiver** en fonction de la disponibilité des entreprises et des contraintes météorologiques.



# ACTUALITÉ DICRIM

## > Risques majeurs : informons-nous !

*La commune vient de s'engager dans l'élaboration de plans de secours et l'information de la population.*

Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été diffusé auprès de tous les foyers. Il présente de manière synthétique les scénarios auxquels nous pourrions être confrontés ainsi que les actions à entreprendre si tel était le cas. Au cas où vous ne l'auriez pas reçu, des exemplaires sont à votre disposition en Mairie.

### **Un plan de sauvegarde en préparation**

Outre l'information sur les risques, le maire est responsable de l'organisation des secours de première urgence sur sa commune. Pour cela les services municipaux travaillent actuellement sur le plan communal de sauvegarde, qui a déterminé les mesures immédiates de protection des personnes, fixé l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recensé les moyens disponibles et défini la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population (évacuation, ravitaillement, hébergement...).

### **Des outils d'urbanisme pour prévenir les risques**

Les risques majeurs de notre commune influencent l'aménagement du territoire. Le service urbanisme de la ville y travaille quotidiennement, en appliquant la réglementation du Plan d'Occupation des Sols dans les zones à risques.

### **Mouvements de terrains : amélioration de la connaissance du risque**

Une cartographie a été réalisée par l'Etat précisant les secteurs concernés par le retrait gonflement des sols argileux. Elle est consultable en Mairie et est communiquée systématiquement aux acquéreurs de biens immobiliers.

### **Risque industriel, un contrôle régulier de l'Etat**

Toute entreprise classée SEVESO est tenue de réaliser des études de dangers, qui constituent la base des plans de secours. La DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) effectue régulièrement des visites et audits des industries. Le site Epis-Centre est concerné par ces dispositions.



# DOSSIER

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Le développement durable est un concept dont on entend de plus en plus parler sans toujours savoir à quoi cela correspond concrètement.*

*La commune de Saint-Maur s'engage pleinement dans cette politique pour la préservation de notre avenir.*

### *De quoi s'agit-il ?*

*Il s'agit de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. En clair, vivre avec notre environnement, sans le détruire, pour permettre à nos enfants d'en profiter aussi et à la population de vivre dans une équité sociale et économique.*

### *A Saint-Maur, nous agissons !*

*Hervé Guichard, éducateur sportif est le "Monsieur Développement Durable" des services municipaux. Assisté de Yoan Rondelot aux espaces verts, il a pour mission de veiller à la coordination des actions et de susciter de nouvelles initiatives en provenance de la population.*



Logo du Développement Durable  
d'après les dessins d'enfants de Saint-Maur.

*Tout le monde  
est concerné.*





# Développement durable :

## Il y a ceux qui en parlent et ceux qui en font !

### > Concrètement à Saint-Maur...

#### Utiliser des matériaux renouvelables

La commune de Saint-Maur se développe par ses infrastructures, ses services, son habitat et son commerce. L'objectif de la politique municipale veut que ce développement soit raisonné. C'est-à-dire que lorsqu'on construit une route ou un bâtiment, on étudie au préalable son impact en terme de rejets de déchets, de consommation d'énergie et l'on décide des mesures à mettre en œuvre pour limiter au maximum la consommation d'éléments non renouvelables.

Par exemple pour la construction du dojo : l'utilisation du bois a été privilégiée, l'éclairage est activé par des détecteurs de présence et le chauffage est désormais géré à distance en fonction des créneaux d'utilisation.



Pour le futur gymnase, la production de chauffage et d'eau chaude se fera par des capteurs solaires placés sur le toit de la salle de sport. L'ensemble du chantier sera géré selon la norme HQE : Haute Qualité Environnementale qui assure un traitement des déchets par les entreprises et des choix énergétiques performants

#### Réduire la consommation des ressources

Chaque jour, nous veillons à réduire la consommation de nos ressources. Le terrain de football en gazon synthétique nous permet d'économiser l'eau, les traçages, le carburant pour les tondeuses, tout en utilisant des pneus recyclés.

Le renouvellement régulier des ampoules d'éclairage public, l'utilisation de lampes à faible consommation, la lutte contre les pertes énergétiques, nous permettent de maîtriser notre consommation d'énergie, tout comme l'impression du journal municipal sur papier recyclé.

Une diminution conséquente de l'utilisation de produits chimiques et toxiques est l'objectif fixé aux services techniques en 2007.

#### Faciliter les rencontres

Le développement durable, c'est aussi et avant tout permettre aux hommes de vivre ensemble, de participer à l'élaboration des projets qui les concernent, d'améliorer l'équité sociale et économique en offrant des services accessibles à tous.

C'est l'objectif des politiques municipales à Saint-Maur en offrant aux jeunes des activités péri-scolaires à faible coût, en mettant, à disposition de tous, des équipements sportifs de qualité, en organisant des manifestations culturelles exceptionnelles mais accessibles à tout public, en étant à l'écoute des plus faibles par une action sociale de proximité.

Le développement durable n'est plus une opportunité, c'est devenu une nécessité. Désormais, chacun s'accorde à dire qu'il nous faut tous nous y impliquer.





## Eduquer et communiquer

L'éducation au développement durable est la condition première pour une prise de conscience de tous.

Redécouvrir la nature, apprendre à cultiver soi-même, connaître les plantes, les insectes, les animaux, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre du contrat éducatif local.

Un jardin potager vient d'être aménagé à l'école élémentaire. Les enfants sont ravis et les professeurs des écoles bénéficient désormais d'un équipement original dans l'enceinte même de leur établissement.

Cette expérience offre aussi l'opportunité d'un mélange de générations et de publics. Les jeunes rencontrent des professionnels des espaces verts, ils en parlent à leurs parents et à leurs amis. Ils bénéficient également des enseignements du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (C.P.I.E), basé à Azay le Ferron, spécialiste de ces questions.

Pour mieux repérer les actions menées par la commune, les enfants du CEL ont réalisé un logo qui va illustrer des panneaux d'entrée de ville et des panonceaux qui seront implantés sur les sites concernés expliquant ce qui est fait et à quoi cela sert.



## CONSEILS ET INFORMATIONS SUR LE JARDIN ET L'EAU

### Je fais mon compost

> *Les déchets de la maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciure, papier journal, plantes d'intérieur...*

> *Les déchets de cuisine : épluchures hors agrumes, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, restes de viande, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...*

> *Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...*

*Le compost est un mélange naturel fermenté de résidus organiques et minéraux, utilisés pour fertiliser la terre du jardin potager, du jardin d'agrément ou des plantes en pot.*

### Je préserve l'eau

*Je profite du soir pour arroser le jardin en été (sous la chaleur du soleil, 60% de l'eau s'évaporent avant même d'avoir été absorbé par les plantes).*

*Je récupère l'eau de pluie à partir des gouttières, dans des bacs ou mieux dans des récupérateurs d'eau.*

*Je laisse pousser un peu le gazon le rend plus résistant à la sécheresse et économise l'eau d'arrosage.*

### Je modère les traitements chimiques

*Je favorise les engrais naturels, (produits d'origine végétale ou animale, fumier, corne broyée, cendres de bois, poudre d'os...).*

*Un français absorbe chaque année en moyenne 1,5 kg de pesticides dans son alimentation. Réduisons donc l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, pesticides) et engrais.*

### Je préviens les mauvaises herbes

*Pour éviter que les mauvaises herbes ne graine et se reproduisent, il faut pailler les plants avec des feuilles, des herbes ou des écorces de pin ou bien biner régulièrement.*

# Développement durable

## > Les enfants ont leurs mots à dire...

Nous avons demandé aux élèves de CM2 d'écrire quelques lignes sur la protection de la nature et sur le potager de l'école.

Les enfants ont leur propre idée de l'utilité du potager, ils disent avant tout que le jardin sert "à nourrir les personnes", que ces légumes ont besoin de notre attention, "si on ne s'en occupe pas, ils ne poussent pas".

Yóan Rondelot, est présent tous les lundis et leur " apprend à planter et jardiner plusieurs légumes ou arômes pour faire de vrais produits à manger", sous entendus sains et goûteux.

Beaucoup d'élèves insistent sur la nécessité d'utiliser des "produits naturels" parce qu'avec les engrais chimiques "les plantes et les animaux peuvent être malades". Ils savent combien "le compost et le fumier protègent les insecte", et les insectes sont très utiles aux plantes, et les plantes recyclent l'air en libérant de l'oxygène si précieux à notre survie. "Nous respirons aussi grâce à la plante qui rejette l'oxygène", confirme un autre élève plus qu'averti sur le sujet.

Ces CM2, décidément prolixes, tiennent des propos humanistes et planétaires. Ils ne se contentent pas d'agir localement, ils réfléchissent aussi globalement. Certains savent que "si on ne prend pas soin de notre planète ça peut se terminer avant d'avoir des petits enfants", c'est-à-dire dans 50 ans ! D'autres de



surenchérir sur le drame de la pollution qui fera "disparaître les fruits et empoisonnera l'eau". Protéger notre nature n'est plus un luxe mais devient une urgence. Si nous arrêtons seulement de "jeter des papiers et des plastiques dans les montagnes et les mers", écrit un élève, nous participerions grandement à la sauvegarde des espèces.

Ces pionniers du Développement Durable à la "Saint-Mauroise", futurs collégiens, associent quelquefois sans en avoir conscience la pensée universelle et l'action locale. De leur potager à la planète entière il n'y a qu'un pas, franchi allègrement par leurs espérances : "en montrant notre jardin tout le monde aura envie de protéger son environnement", simplement pour que "les fleurs continuent d'être belles".

Et si les derniers sceptiques, peu sensibles aux arguments poétiques et écologiques, se ralliaient à cette cause commune grâce aux propos pragmatiques d'une élève très lucide, "quand on a un potager, on paye moins chers les légumes et en plus on est moins malade".

*Propos d'enfants du CM2 de l'école de Saint-Maur,  
dirigés par M<sup>me</sup> RAT, leur professeur.*



# BUDGET

2007

*Le budget 2007 a été bâti sur la base des principales orientations discutées et validées par les élus au cours des différentes réunions de commissions et groupes de travaux tenus en 2006.*

## *Il s'agit prioritairement :*

- de mettre en place les moyens nécessaires à la protection de la population contre les risques majeurs,*
- de renforcer et de moderniser l'équipement des services notamment des services techniques,*
- terminer les grandes opérations de voirie (liaison piétonnière, avenue d'Occitanie),*
- de réaliser le gymnase, dernier équipement du complexe sportif,*
- de conduire une politique culturelle de qualité avec le lancement des travaux de la bibliothèque, la tenue de plusieurs manifestations d'importance et l'édition du livre sur Saint-Maur.*





### >La protection contre les risques majeurs

La commune s'est engagée en 2006 dans la réalisation d'un **Plan Communal de Sauvegarde** destiné à organiser l'information de la population et l'action des services municipaux en cas de survenance d'un événement exceptionnel mettant en danger des biens ou des personnes.

Ce plan, qui fera l'objet d'un exercice d'entraînement interne courant 2007 puis d'un autre étendu à tous les acteurs de la sécurité en cours d'année, a révélé qu'il fallait renforcer nos moyens de communication et nos matériels de secours.

Le budget 2007 prévoit donc l'acquisition de **70 nouvelles barrières de sécurité, de panneaux de signalisation, de caisses de secours** comprenant l'essentiel du matériel utile à l'accueil de sinistrés en cas d'hébergement d'urgence.

Un Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui recense l'ensemble des événements susceptibles de se produire sur notre Commune et les conduites à tenir va être édité et diffusé à toute la population dès le mois de janvier.

L'étude de création d'une réserve communale de sécurité civile va être poursuivie afin de mettre en place un groupe de citoyens relais qui pourraient participer à la diffusion de l'information et à l'accueil des sinistrés dans les centres d'hébergement si besoin était.

**Des panneaux électroniques**, dotés d'un affichage de nouvelle génération, compléteront ce dispositif. Ils seront installés sur la commune afin de porter à la connaissance du public tout message utile.

**Un service d'envoi d'informations par SMS** (messages écrits envoyés sur téléphones portables) sera souscrit afin de permettre la transmission de messages aux personnes volontaires qui auront préalablement fourni leur numéro de téléphone en mairie.

Enfin, la quasi-totalité des édifices publics sera doté de **défibrillateurs automatiques** au nombre de 6. Ces appareils, qui ne nécessitent aucune formation spécifique, permettent de réagir rapidement face à une personne qui ferait l'objet d'un malaise cardiaque. La commune de Saint-Maur sera la première à équiper ses bâtiments publics en défibrillateurs automatiques. Elle avait également été la première à financer la formation aux premiers secours pour l'ensemble de la population.

**Ces opérations de sécurité représentent un budget global de 78 000 €**

### >Le renforcement et la modernisation de l'équipement des services notamment des services techniques

L'année 2006 a été marquée par le recrutement d'un agent supplémentaire aux services techniques et par l'acquisition d'un fourgon qui s'avère très utile dans nos missions quotidiennes.

Le budget 2007 prévoit l'acquisition d'un **nouveau tracteur** dédié à l'entretien des accotements, des fossés et à l'égavage. Ce nouvel engin viendra en complément de ceux existant, son coût est estimé à 65 000 €.

Une voiture (véhicule de tourisme Peugeot 106) sera remplacée par **un utilitaire** de type Renault Kangoo ou similaire. Ce véhicule sera équipé d'une grille de séparation entre le conducteur et le coffre du véhicule afin de permettre le transport des animaux en toute sécurité notamment lors de la capture de chiens errant et leur conduite au chenil de la SPA.

**Le coût de ce véhicule équipé est évalué à 14 000 €**

**Des bacs à réserve d'eau** seront installés pour diminuer les arrosages d'été et faciliter le travail des agents du service des espaces verts.





En ce qui concerne les services administratifs, il s'agira de continuer l'adaptation des matériels à l'utilisation des nouvelles technologies. La Mairie s'est équipée au cours des années 2004 à 2006 de 2 photocopieurs, dont un en couleur, installés en réseau. Le câblage informatique a été refait en 2006 et la Commune s'est engagée dans le dispositif innovant NumMairieQue aux côtés de l'Etat, du Conseil Général de l'Indre et de la Caisse des Dépôts et Consignation.

L'année 2007 verra le passage à la "télétransmission des actes", c'est-à-dire l'envoi à la Préfecture des délibérations, arrêtés, marchés publics et différentes autres pièces soumises au contrôle de légalité par voie électronique. La Commune de Saint-Maur sera parmi les toutes premières communes du département à se lancer dans cette action.

### > Terminer les grandes opérations de voirie sans négliger les voiries à plus faible trafic

50 000 € seront consacrés à la fin des travaux d'eaux pluviales et d'éclairage public de l'avenue d'Occitanie. Il s'agira essentiellement de procéder à des travaux complémentaires de busages de fossés là où leur profondeur crée un danger pour les utilisateurs de la liaison piétonne.

230 000 € iront à l'aménagement de la liaison piétonnière entre la Maison Centrale et le bourg pour laquelle il avait été programmé un financement sur 3 exercices budgétaires (de 2005 à 2007).

La création d'aménagements paysagers au Petit Valençay et le long de la maison centrale est budgété pour un montant de 16 700 €.



Notre plan pluriannuel de réfection des voiries mis en place il y a 2 ans maintenant comprendra pour l'année 2007 la reprise des enrobés de la route de Breilay en collaboration avec la ville de Déols, cette route étant mitoyenne aux deux communes, la route de Parçay dans l'hypothèse où le passage en 2 x 2 voies de la route de Tours ne se ferait pas rapidement et la route de la Closerie en collaboration avec la Ville de Châteauroux puisqu'il s'agit là aussi d'une route mitoyenne.

Des avaloirs, destinés à capter les eaux pluviales qui stagnent actuellement dans des cuvettes, seront construits rue de Verdun et au bas de la côte de la Rochette.

Enfin, la commune entamera un programme de mise en sécurité des piétons et d'adaptation des chaussées aux personnes handicapées notamment par l'aménagement de nouveaux passages piétons, par l'abaissement des bordures de trottoirs de part et d'autre des passages et par la pose de bandes podotactiles destinées aux malvoyants. Ce programme s'étalera sur 3 exercices budgétaires comme nous l'avons fait pour la réfection des bornes incendies.

**L'ensemble de ces opérations de voirie s'élève à 82 200 €**

### > Réaliser le gymnase, dernier équipement du complexe sportif

Le dojo se verra affecter 31 500 € afin de boucler son financement et de procéder aux derniers aménagements : panneau d'affichage extérieur et gestion des entrées par carte magnétique.

Après deux années consacrées aux études et au bouclage du plan de financement, 2007 sera l'année du lancement de la construction du gymnase. Le permis de construire vient d'être délivré et 1 500 000 € sont budgétés cette année pour cette opération que nous finançons sur les exercices 2005 à 2008. A terme, nous aurons donc réalisé l'ensemble de notre programme d'équipements sportifs, à savoir, la réfection des terrains de tennis, la construction du terrain de football en gazon synthétique, la construction du dojo et la construction du gymnase.

### > Mener une action culturelle de qualité

L'année 2007 sera encore une année riche en événements culturels. Vous le savez tous, la Commune de Saint-Maur est désormais reconnue pour la qualité de ses manifestations.

La rencontre de sculpteurs initiée en 2005 sera renouvelée cette année. L'exposition des métiers d'art qui se tiendra en septembre est incontournable et même si à l'origine nous avons annoncé que nous n'en ferions que 10, nous allons continuer cette année avec la 11<sup>ème</sup> édition !

Notre Commune a été sollicitée par la Chambre des Métiers afin d'accueillir en mars les artistes qui concourent au prix d'excellence de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA). Le prix SEMA est l'un des prix les plus prestigieux



remis à des artistes. C'est la première fois que ce prix sera remis en dehors des institutions que sont la Préfecture ou la Chambre de Métiers, c'est dire combien l'action conduite par notre Municipalité est reconnue au plan départemental.

Après une année 2006 consacrée aux études et à la recherche de financements, 2007 verra le lancement des appels d'offres et le début du chantier de construction de **la nouvelle bibliothèque**. Cet équipement, à la fois moderne et respectueux de l'architecture du site, accueillera des lieux de lecture, une salle de conte, une réserve, un atelier de réparation des livres et un espace paysager. Ce bâtiment comprendra également les nouveaux locaux du club micro informatique, plus spacieux et mieux adapté à l'enseignement collectif. L'ensemble devrait être terminé courant 2008. 300 000 € sont inscrits au budget 2007. Ils s'ajoutent aux 150 000 € que nous avons déjà inscrits en

2006. Le solde de l'opération sera budgété en 2008 avec la réfection des espaces compris entre la salle Octave Monjoin, la salle du Conseil Municipal et cette nouvelle bibliothèque.

Enfin, 2007 sera une grande année pour notre Commune dont l'évolution au fil des siècles jusqu'à nos jours va être racontée dans un **ouvrage** unique. Grâce à l'action de Josette Gauzentes, nous allons pouvoir disposer d'un ouvrage d'une grande qualité. La réalisation d'un livre est un travail de très longue haleine, c'est un véritable exploit que nous allons réaliser là. Il est important pour une cité de pouvoir conserver sa mémoire et le souvenir de celles et ceux qui ont contribué à faire son histoire. 12 500 € seront consacrés à cette action, somme qui pourrait être revue à la baisse en fonction des ventes de l'ouvrage.

### > En dehors des ces 5 priorités, nous financerons en 2007 d'autres investissements importants

- Au cimetière, nous allons engager une nouvelle phase de travaux afin de prendre en compte le désir des familles souhaitant opter pour la crémation. Nous avons envisagé en 2006 de créer **un columbarium**. Suite à l'accident survenu au chef des services techniques, nous avons dû retarder ce projet. Nous étudions actuellement la faisabilité d'aménager un columbarium à l'intérieur de la chapelle dont nous avons obtenu l'assurance d'être propriétaire. Les héritiers acceptant de céder leurs droits sur le bâtiment. La chapelle fera donc l'objet d'une première tranche de travaux en 2007. Par ailleurs, **un jardin du souvenir** sera aménagé dans le nouveau cimetière. 60 000 € iront à cette opération, ils s'ajoutent aux 20 000 € déjà inscrits en 2006.

- Les écoles ont connu depuis 3 ans d'importants programmes de travaux. 2007 sera donc une année calme. Seules 2 fenêtres seront changées à l'école maternelle. Elles bénéficieront par contre **d'acquisition de matériels** pour un total de 12 300 € : il s'agit de mobiliers dans les différentes classes, du renouvellement de 7 ordinateurs et l'achat d'une télévision et d'une imprimante.

- Les travaux **d'extension du restaurant scolaire** se poursuivront sur la base des crédits inscrits en 2006. 2 000 € seront consacrés à l'achat de mobilier.

- Au stade municipal, il est prévu de procéder à l'acquisition et au renouvellement de **4 buts de football à 7** disposés sur le terrain d'entraînement pour un total de 5 000 €.

- Afin de faire face à nos obligations administratives, nous procéderons au renouvellement de **70 panneaux électoraux** qui sont aujourd'hui en bois et dont les dimensions ne sont pas réglementaires.

- Afin de répondre aux opportunités foncières qui pourraient se présenter 40 000 € ont été inscrits pour permettre l'acquisition de terrains.

- En matière **d'éclairage public**, une extension de réseau sera réalisée sur la zone CAP sud entre Intersports et les Piscines Desjoyaux. L'éclairage public rue des Clefs Moreaux sera entièrement modernisé. 3 horloges astronomiques seront installées. Des décorations de Noël seront achetées comme chaque année. Le total de ces dépenses d'éclairage public s'élève à 35 000 €.

En terme de fonctionnement, notre budget 2007 est en hausse de 5,9 % soit un surcroît de recettes de 131 310 € par rapport à 2006.

La part que nous dégageons entre nos recettes de fonctionnement et nos dépenses qui nous sert à autofinancer nos investissements passe de 343 650 € à 412 300 € soit une augmentation de 20 %. Cela démontre que l'augmentation de nos recettes de fonctionnement est essentiellement affectée au financement de nos investissements.

Les nouvelles dépenses de fonctionnement sont essentiellement liées :

- à l'entretien des nouveaux points lumineux (éclairage public avenue d'Occitanie pour environ 15 000 €)
- à l'augmentation du coût des dérogations scolaires (+ 11 000 €)
- à l'augmentation des crédits affectés au contrat éducatif local afin de financer des actions liées à l'environnement et à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (+ 5 500 €)
- au paiement de l'indemnité de sortie du Syndicat d'Electrification (20 500 €)
- au financement du recensement de la population pour 10 000 €



Les charges de personnel sont prévues en légère augmentation, +1,7 %, ce qui correspond à l'évolution naturelle des effectifs en terme d'avancements d'échelons et de grades.

En ce qui concerne les recettes nouvelles, elles proviennent :

- des impôts locaux pour un produit attendu supérieur de 4% à celui perçu en 2006 (+ 30 000 €)
- de l'augmentation de l'attribution de compensation versée par la CAC (+ 41 000 €) qui correspond à la prise en compte des rôles supplémentaire de taxe professionnelle depuis l'exercice 2006.

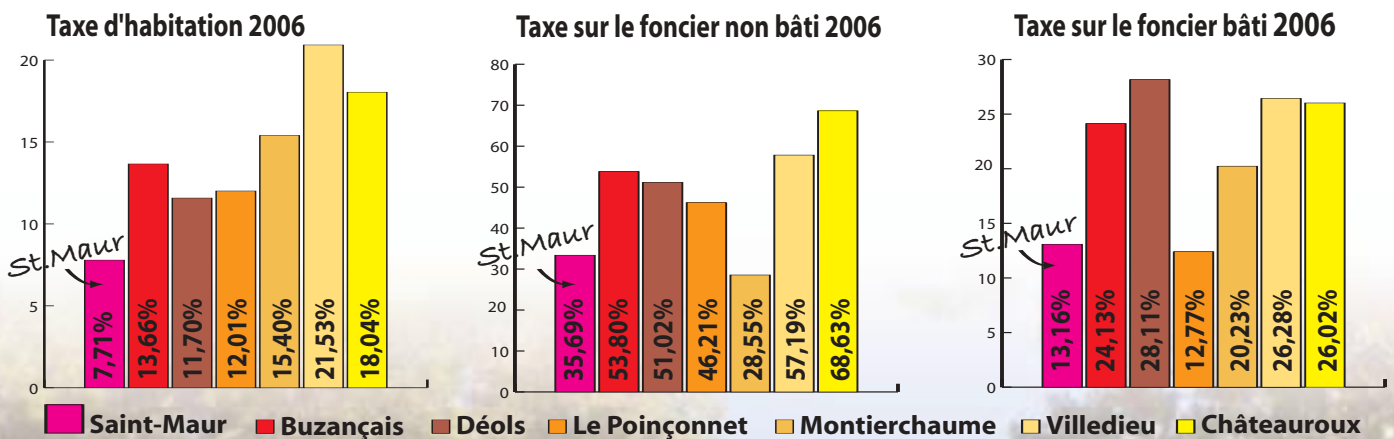
Pour financer nos investissements, nous aurons, pour la première fois depuis 6 ans, besoin d'avoir recours à l'emprunt pour un montant de 982 700 €.

Compte tenu de la renégociation de la dette intervenue en 2005, le nouvel emprunt devrait maintenir l'annuité de remboursement au niveau de celui supporté par la commune jusqu'en 2004 qui restait très raisonnable compte tenu de la structure financière de la commune et de ses faibles taux d'imposition. Le montant des subventions et fonds de concours attendus atteint le niveau record de 1 050 000 €.

L'ensemble de ces participations a d'ores et déjà été notifié exception faite de la dotation globale d'équipement (DGE) attribuée par l'Etat dont la décision interviendra en juin prochain budgétée à hauteur de 200 000 €.

*Voilà l'essentiel du budget 2007. Il s'agit, vous l'aurez constaté de vous-même, d'un budget exceptionnel par la multitude des actions menées et par l'importance des investissements réalisés.*

## Comparatif des taxes entre communes :





## > Équipe de foot féminine

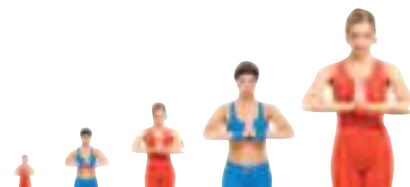
L'Union Sportive Saint-Maur Section Football compte, pour la saison 2006/2007, 19 équipes dont 14 équipes de jeunes. Parmi celles-ci figure pour la première fois dans l'histoire du club, une équipe féminine de jeunes. Ce groupe de 18 demoiselles qui était inexpérimenté en début de saison obtient dès la 1<sup>ère</sup> année des résultats remarquables et très prometteurs. Il est vrai que le dévouement et la compétence des 2 coachs, Julien PLUVIAUD et Pascal LABAYE, ont pleinement contribué à cette réussite. Nous leur souhaitons bonne chance !

**Contact : Union Sportive 02 54 22 02 79**



## > Yoga au dojo

Le professeur de YOGA s'appelle René VINSONNEAU. La section YOGA compte 85 adhérents. La cotisation pour l'année est de 80 euros. Elle donne droit à tous les cours soit 4 cours par semaine. Diverses écoles de yoga sont enseignées. Les séances ont lieu les mardis, mercredis, jeudis de 10 heures à 11 heures 30. Le mercredi soir de 20 heures à 21 heures 30.



Le club de yoga met à la disposition des personnes intéressées une vingtaine de livres concernant la pratique du yoga.

Harmonie du corps et de l'esprit, la pratique du yoga améliore la condition physique et apporte relaxation et bien-être. Le choix de livres qui vous est proposé vous donnera un aperçu des bienfaits : Réflexologie au quotidien, l'arbre de yoga, mieux voir/mieux vivre, yoga pour futures mamans, le yoga : guide complet et progressif, l'énergie vitale canalisée par vos mains.

Et bien d'autres encore à découvrir à la Bibliothèque Municipale : 3, rue du 8 mai à Saint-Maur.

Lundi 15 h 30 /17 h 30

Mercredi 10 h/11 h 30 et 16 h /17 h 30

Samedi 11 h /12 h et 14 h /15 h

**Contact : 02 54 34 10 83 ou 02 54 34 56 27**



## > 2 nouvelles entreprises

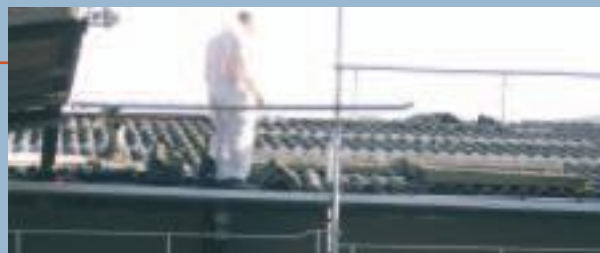
### D.D.C. (Désamiantage Démolition du Centre)

Jean-Christophe FERAY

Les Varennes - 36250 SAINT-MAUR

Téléphone : 02 54 34 10 55 ou 06 12 70 83 81

Création de la société depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2006.



### ALLIANCE PISCINES 36

29 bis avenue d'Occitanie (face à Lapeyre - entrée Dona Construction)

36250 ST-MAUR - Tél. 02 54 07 11 02 [www.piscineplaisir36.fr](http://www.piscineplaisir36.fr)

Ouverture en juillet 2006 avec leurs premières portes ouvertes en septembre. SPAS, Piscines hors-Sol, Abris et sécurité, Analyse de l'eau, accessoires.

1<sup>ère</sup> marque française en coques polyester avec plus de 3 900 piscines livrées chaque année sur le territoire français.

## > Journée de l'emploi

*Les agences d'intérim recrutent en partenariat avec la commune de Saint-Maur et le Plan Local Insertion et Emploi (PLIE).*

***Rendez-vous le mercredi 30 mai,  
à partir de 14 h à la Mairie (Salle du Conseil Municipal).***

*Apportez plusieurs exemplaires de votre CV.*

*Également présents : ANPE, Boutique Club Emploi, Espace des libre savoirs, Indre Initiative, Mission Locale, Plateforme départementale du BTP.*

***PLIE : 02 54 08 71 51 - Mairie de Saint-Maur : 02 54 08 26 30***



## > La Fête des Voisins

*Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, la Fête des Voisins, le premier rendez-vous citoyen de France, se tiendra partout dans l'Hexagone, le mardi 29 mai 2007. Cette année, Saint-Maur se mobilise pour s'approprier cet évènement qui deviendra peut-être l'un des moments phares de la vie de la commune comme peut l'être le bal et le feu d'artifice du 14 juillet.*

La Fête des Voisins est une manifestation proposant aux habitants de toutes les villes de France de partager un moment de convivialité avec leurs voisins au pied de leur immeuble, de leur maison, ou dans leur lotissement, le dernier mardi du mois de Mai. Certes inviter ses voisins à partager un moment de convivialité autour d'un buffet ou d'un repas ne règle pas tous les problèmes de vie en société, mais ce geste simple a un

pouvoir déclencheur. Il favorise la cohésion sociale et crée de nouvelles solidarités entre personnes qui ont appris à se connaître.

C'est aussi l'occasion de faire travailler ensemble et de manière positive tous les acteurs institutions, élus, bailleurs sociaux, associations d'habitants, commerçants, écoles, habitants... autour d'un projet commun.



## > Concours des maisons fleuries

Chaque année, de nombreux Saint-Maurois fleurissent leurs jardins, fenêtres et balcons.

Les particuliers qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries sont invités à venir s'inscrire avant le 10 juin 2007.

**Inscriptions :**

Mairie auprès de **Caroline BAZIN**

02 54 08 26 30

*Remise récompenses "Maisons Fleuries" 14 mars 2007*



- 1<sup>ère</sup> catégorie : Maison avec jardin visible de la rue.
- 2<sup>ème</sup> catégorie : Balcon, terrasse, mur ou fenêtre.
- 3<sup>ème</sup> catégorie : Hôtel, restaurant, café, collectivité, office de tourisme, gîte rural.
- 4<sup>ème</sup> catégorie : Ferme fleurie.



## > Recensement militaire

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la

Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...). Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie : tél. 02 54 08 26 30 ou le Centre du Service National de Tours : tél. 02 47 77 21 71 mail : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr).

## > Les inscriptions scolaires 2007-2008

Elles se font à la Mairie. Sont concernés par cette démarche les parents dont les enfants entrent pour la première fois en maternelle ainsi que tous les enfants qui arrivent sur le territoire de la commune quelle que soit la classe à laquelle ils accèdent.

L'inscription des enfants qui passent d'une classe à l'autre se fait automatiquement. Lors de l'inscription, les pièces suivantes vous seront demandées : le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé ou de vaccination de l'enfant. Après vérification de ces documents, il vous sera délivré une fiche d'inscription.

Après cette phase d'inscription, les parents devront rencontrer le directeur de l'école afin de procéder à la phase d'admission. Les admissions à l'école maternelle se dérouleront aux dates suivantes et sans rendez-vous :

- mardi 22 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- vendredi 1<sup>er</sup> juin de 16 h 30 à 18 h
- samedi 2 juin de 9 h à 12 h



Les enfants qui vont aller au C.P. à l'Ecole Élémentaire des Planches n'auront pas besoin de se réinscrire à la mairie. Les parents feront directement l'admission de leur enfant auprès de M. BERGER, Directeur de cette école, aux dates suivantes :

- vendredi 1<sup>er</sup> juin de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- lundi 4 juin, mardi 5 juin, jeudi 7 juin de 8 h à 9 h et de 16 h 30 à 17 h
- vendredi 8 juin de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Les enfants domiciliés dans une autre commune devront faire une demande de dérogation au préalable.

## > Camp d'ados en juillet

La Mairie de Saint-Maur, en collaboration avec les Familles Rurales de Saint-Maur, organise un séjour adolescents du lundi 16 juillet au jeudi 26 juillet 2007 à EMBRUN (Hautes-Alpes) autour des activités pleine nature et rivière (rafting, escalade...). Actuellement 7 jeunes tentent de récolter des

fonds pour alléger le coût du séjour estimé à 250 euros/jeune (transport, camping, repas, activités compris). **Nous sommes en quête de 3 jeunes supplémentaires afin de composer un groupe solide et suffisant.**

**Contact : Hervé GUICHARD au 06 33 54 74 08**